



Contrat de location de trois ans , habitation principale depuis plus de 20 ans

Par lauga, le 24/09/2019 à 12:09

Je suis locataire dans un appartement depuis plus de 20 ans . J'ai un contrat de location depuis 1999 signé avec le propriétaire de l'époque qui est décédé depuis plus de 10 ans. Aujourd'hui c'est sa fille mon propriétaire. Elle vient de se marier et ne porte plus le nom de son père. Elle souhaite me refaire signer un contrat de location. Mais j'ai peur quand signant elle puisse me mettre dehors si elle le décide ! Alors qu'avec celui de 20 ans je sois mieux protégé ! A t-elle le droit de faire ça et suis je obligé de signer ce nouveau contrat ?